



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le 22 septembre 2023

AVIS PUBLIC

Nos Réf : BF/CH/JL

Objet : Conseil Municipal du 28/09/2023

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Conseil municipal qui se tiendra :

Le jeudi 28 septembre 2023 à 18h00

dans les Grands Salons de l'Hôtel de ville – à la Mairie d'Estaires

PROJETS DE DELIBERATIONS :

- 1) Installation d'une conseillère municipale

Monsieur le maire :

- 2) Opérations funéraires - Projet de Création d'une chambre funéraire – SAS « POTIER VANDAMME & Fils » - 164 rue de Merville
- 3) Marchés publics – Contrat d'assurance - Lot dommages aux biens – Avenant
- 4) Police municipale – Mise en fourrière – Remboursement des frais engagés par la commune

Festivités :

- 5) Marché de Noël – Modification du règlement

Finances :

- 6) Budget communal – Inscription des provisions

Jeunesse :

- 7) Périscolaire – Prestation de service - Convention d'objectifs et de financement avec la CAF – Avenant
- 8) Ecoles communales – Mise à disposition par l'association « Entente Pongiste » d'un intervenant sportif auprès des écoles publiques et privée - Conventions partenariales

Ressources Humaines :

- 9) Personnel communal – Modification - Tableau des effectifs – Création d'un poste
- 10) Personnel communal – Contrat d'Engagement Educatif – Fixation de la rémunération des animateurs des accueils de loisirs
- 11) CNFPT – Financement des contrats d'apprentissage – Motion de soutien

Urbanisme :

- 12) Commune de Sailly-sur-la-Lys – Modification du Plan Local d'Urbanisme - Avis
- 13) Commune de La Gorgue – Projet d'arrêt de la révision du Plan Local d'Urbanisme – Avis

- 14) Propriétés communales – Projet de cession du site Caméo – Adoption de principe
- 15) Domaine public – Convention d’occupation du domaine public – PARTENORD

Intercommunalité :

- 16) CCFL – Mise en réseau de la lecture publique Esperluette – Convention partenariale - Modification
- 17) SIECF – Modification des statuts - Approbation
- 18) SIECF - Groupement de commandes pour l’achat d’énergie, de fournitures et de services en matière d’efficacité énergétique – Avenant n°3
- 19) SIDEN SIAN – Demandes d’adhésion – Nouvelles communes – Transfert compétence « Défense Extérieure Contre l’Incendie » - Avis

Information du Maire :

- 20) Décisions municipales prises au titre de l’article L.2122 – 22 du code général des Collectivités Territoriales ; Conformément à l’article L.2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte de ces décisions à chacune des réunions du conseil municipal. La liste des décisions municipales est jointe en annexe à la note de synthèse.
- 21) Questions diverses

**Le maire,
Bruno FICHEUX**

